

a demandé si l'on pouvait fournir l'assurance que les négociateurs avaient été mis au courant que le prix serait abaissé, tant pour la Tchécoslovaquie que pour les agriculteurs de l'Ouest, si l'on convenait d'expédier une grande partie de cette céréale par le port de Churchill.

Comme j'étais dans l'Ouest hier, j'ai eu l'occasion de m'entretenir longuement avec le président de la Commission canadienne du blé qui m'a assuré que les avantages que présente le port de Churchill avaient bel et bien été portés à l'attention des négociateurs tant de la Tchécoslovaquie que de la Pologne.

Monsieur l'Orateur, hier, l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette) a demandé quel était l'intérêt exigé à l'égard des crédits consentis à la Tchécoslovaquie. Comme les députés le savent, la Société d'assurance des crédits à l'exportation assure les versements, et le financement se fait par les banques à charte, moyennant intérêt selon le taux commercial, plus les frais de  $\frac{1}{2}$  p. 100 relatifs au contrat d'assurance émis par la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

#### ROYAUME-UNI—PROTESTATIONS CONTRE LES USAGES ANTIDUMPING

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue):** J'espère que ma question est régulière. Elle s'adresse au ministre du Commerce. Le ministre peut-il nous dire si les changements dans les usages antidumping et douaniers qui entraient les échanges normaux entre le Royaume-Uni et le Canada et que réclamait le *Board of Trade* britannique sont maintenant différés d'un an au moins par le gouvernement canadien?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** La situation a été exposée par le ministre des Finances et moi-même, et il me semble que le premier ministre en a parlé également lorsqu'il était à Londres. Il n'y aura aucun retard inutile à cet égard. On a toutefois bien établi que nous réglerons la question dans le cadre des négociations Kennedy.

(Texte)

#### LES AFFAIRES INDIENNES

##### OKA (P.Q.)—RÉFECTION D'UNE ROUTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Vincent Drouin (Argenteuil-Deux-Montagnes):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'honorable ministre a-t-il reçu, de la part des autorités municipales de la paroisse d'Oka, une demande pour la réfection des chemins «Du Milieu» et «Gabriel» qui traversent des terres

[L'hon. M. Sharp.]

indiennes à Oka? Et a-t-il l'intention de donner suite au désir exprimé par les autorités de la municipalité d'Oka...

(Traduction)

**M. l'Orateur:** Cette question devrait sans aucun doute être inscrite au *Feuilleton*.

(Texte)

**M. Drouin:** Monsieur l'Orateur, je proteste. Chaque fois qu'une question est posée par un député de ce côté-ci de la Chambre, on déclare constamment qu'il enfreint le Règlement.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît!

(Texte)

**M. Drouin:** Monsieur l'Orateur, je demande que cette question soit reportée à dix heures pour être débattue.

(Traduction)

#### LES TRANSPORTS

##### SASKATCHEWAN—PÉNURIE DE WAGONS COUVERTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Lawrence Watson (Assiniboia):** J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. J'ai été heureux d'apprendre qu'il est allé hier à Winnipeg. Je me demande s'il pourrait informer la Chambre de la situation qui règne dans l'Ouest à l'égard des wagons. A-t-il reçu l'assurance des chemins de fer qu'ils pourront fournir assez de wagons pour acheminer le contingentement supplémentaire de 10 boisseaux avant le 31 juillet?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Je ne puis donner à l'honorable député l'assurance précise qu'il demande. J'ai eu en effet l'occasion de discuter la situation quant aux wagons avec la Commission canadienne du blé; elle m'a informé que tous les intéressés travaillent en vue d'atteindre l'objectif auquel songe l'honorable député. Cependant, j'hésiterais à dire qu'on peut réussir partout. Un des problèmes rencontrés d'année en année, et sous tous les gouvernements, c'est que les agriculteurs, dans bien des cas, attendent la nouvelle récolte avant de déclarer les quantités de grains dont ils disposent. L'honorable député sait, sans aucun doute, que le long de la ligne du Sault, qui l'intéresse particulièrement, on a vu soudain de grandes quantités de grain disponible, dont il n'avait pas été fait rapport antérieurement, parce que les agriculteurs n'étaient pas certains de la quantité exacte qu'ils voudraient livrer. C'est un problème qui se pose d'année en année et il n'est aucun moyen de l'éviter, mais je puis assurer